



Le Ministre des Ressources Halieutiques et de la Pêche, Augustin Andriamananoro (photo ci-dessus), s'est engagé le 19 juillet 2018, à soutenir la création d'une zone de pêche exclusive pour les petits pêcheurs à Madagascar.



La mise en place de zones de pêche exclusives sur la bande littorale de Madagascar a fait l'objet d'une rencontre entre le nouveau ministre et les représentants du [réseau MIHARI](#) et de l'ONG

[Blue Ventures](#)

. L'ambassadeur britannique Monsieur Phil Boyle et un représentant de l'Ambassade d'Allemagne ont également honoré cette rencontre de leur présence.

La réunion, tenue au Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche à Antananarivo le 19 juillet 2018, a débuté avec le témoignage de Hermany Emoantra, pêcheur d'Anakao et président national de MIHARI, un réseau regroupant les Aires Marines Gérées Localement (AMGL) de tout le pays. Lors de son témoignage M. Emoantra a décrit les eaux surexploitées comme « malades » et a sollicité, auprès du Gouvernement, que des mesures soient prises afin de résoudre les problèmes qui menacent la survie des 500.000 petits pêcheurs de Madagascar.

S'exprimant au nom des communautés de pêcheurs de Madagascar, M. Emoantra a demandé la mise en place des zones de pêches réservées aux petits pêcheurs, pour un meilleur équilibre entre la petite pêche et la pêche industrielle : *«Cela nous permettrait enfin de vivre en harmonie avec les chalutiers industriels, de freiner la dégradation des habitats marins de Madagascar et d'assurer une meilleure gestion des ressources marines»*

. En parallèle, le réseau MIHARI s'est engagé à poursuivre son travail avec les communautés pour qu'elles abandonnent certaines pratiques non responsables, notamment l'emploi de moustiquaires pour la pêche.

La demande de zones de pêches exclusives n'est pas nouvelle. En juillet 2017, 173 représentants de petits pêcheurs venant de toutes les côtes du pays se sont rassemblés en [Forum National du réseau MIHARI à Fort-Dauphin](#) et ont adopté par un vote formel [une motion](#) adressée au gouvernement, demandant la mise en place de telles zones.

Le réseau MIHARI, soutenu par Blue Ventures, l'Ambassade de Grande-Bretagne et l'Ambassade d'Allemagne, a donc demandé au Ministre d'avancer dans la mise en œuvre de cette motion. En réponse, le Ministre des Ressources Halieutiques et de la Pêche, a confirmé que de son point de vue il est grand temps d'agir. Affichant une grande détermination, le Ministre s'est engagé à soutenir l'adoption de deux décrets dans les prochaines semaines ; un premier établissant le principe de zones de pêche exclusives et un second mettant sur pied une commission mixte pour la définition de ces zones. S'adressant à MIHARI, il a affirmé que : *«cel a permettra une réglementation plus efficace et plus équitable des zones de pêche, sur un plan social, économique et environnemental»*

Cette prise de position claire est un grand pas vers la réalisation de la promesse faite en 2014 par son Excellence le Président de la République Hery Rajaonarimampianina au 6ème Congrès mondial des parcs à Sydney de mieux protéger les espaces maritimes de Madagascar et les ressources dont dépendent les petits pêcheurs, et de renforcer les Aires Marines Protégées et les efforts de gestion locale.

Le Ministre des Ressources Halieutiques et de la Pêche croit en une gestion équitable des ressources marines où il y a de la place pour tout le monde, avec une définition claire des droits et des devoirs de tous les pêcheurs. Il a fermement encouragé l'ouverture d'un dialogue franc et

honnête entre les secteurs de la petite pêche et de la pêche industrielle pour mieux comprendre les défis, les expériences et les pratiques de chacun.

Bien que 72% de la production de pêche du pays proviennent de la pêche artisanale (Le Manach et al 2012), les petits pêcheurs ne disposent pas encore de droits de pêche exclusifs sur les zones côtières dont ils dépendent pour leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire. Même les Aires Marines Gérées Localement (AMGL) ne sont pas protégées par la loi, alors que les petits pêcheurs y font de grands efforts pour une bonne gestion de la pêche, avec le soutien des organisations de conservation et des bailleurs de fonds. Ce vide juridique est d'autant plus problématique que les ressources marines sont la source principale de protéines pour ces populations, qui sont dans une grande pauvreté et sont très vulnérables aux changements climatiques. Les villages de pêcheurs sont très souvent confrontés à la concurrence directe des navires industriels, y compris au cœur des AMGL.

Dans ce contexte, Vatosoa Rakotondrazafy, Coordinatrice Nationale du réseau MIHARI a souligné que : *« la déclaration du Ministre est la meilleure nouvelle que nous ayons eue à communiquer aux petits pêcheurs cette année. C'est une avancée importante pour notre mission, qui est d'assurer un futur meilleur pour les communautés de pêcheurs de Madagascar »*

Encouragés par la vision et l'engagement du Ministre, le Président et l'équipe de MIHARI vont mettre tout en œuvre pour faciliter l'adoption des décrets sur les zones de pêche exclusives dans les prochaines semaines. En cette année internationale des récifs coralliens, nous allons poursuivre une collaboration toujours plus étroite avec le gouvernement et notre dialogue avec le secteur de la pêche industrielle, pour faire de Madagascar un leader mondial dans la bonne gestion de la pêche côtière au profit des pêcheurs artisanaux et de la conservation marine.



Madagascar. Zone exclusive: moment fort pour 500.000 petits pêcheurs malgaches

Samedi, 28 Juillet 2018 09:48 - Mis à jour Samedi, 28 Juillet 2018 10:59



Madagascar. Zone exclusive: moment fort pour 500.000 petits pêcheurs malgaches

Samedi, 28 Juillet 2018 09:48 - Mis à jour Samedi, 28 Juillet 2018 10:59



Madagascar. Zone exclusive: moment fort pour 500.000 petits pêcheurs malgaches

Samedi, 28 Juillet 2018 09:48 - Mis à jour Samedi, 28 Juillet 2018 10:59



Madagascar. Zone exclusive: moment fort pour 500.000 petits pêcheurs malgaches

Samedi, 28 Juillet 2018 09:48 - Mis à jour Samedi, 28 Juillet 2018 10:59



Madagascar. Zone exclusive: moment fort pour 500.000 petits pêcheurs malgaches

Samedi, 28 Juillet 2018 09:48 - Mis à jour Samedi, 28 Juillet 2018 10:59



Madagascar. Zone exclusive: moment fort pour 500.000 petits pêcheurs malgaches

Samedi, 28 Juillet 2018 09:48 - Mis à jour Samedi, 28 Juillet 2018 10:59



Madagascar. Zone exclusive: moment fort pour 500.000 petits pêcheurs malgaches

Samedi, 28 Juillet 2018 09:48 - Mis à jour Samedi, 28 Juillet 2018 10:59



Madagascar. Zone exclusive: moment fort pour 500.000 petits pêcheurs malgaches

Samedi, 28 Juillet 2018 09:48 - Mis à jour Samedi, 28 Juillet 2018 10:59



